

C A N A D A

(Chambre des actions collectives)
C O U R S U P É R I E U R E

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROUYN-NORANDA

JULIE FORTIER

No. : 600-06-000001-234

- et -

MIGUEL CHARLEBOIS

Demandeurs

c.

GLENCORE CANADA CORPORATION,

- et -

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

**DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE POUR OBTENIR
L'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR OBTENIR LE
STATUT DE REPRÉSENTANTS
(Articles 101 et 585 C.p.c.)
(N/D : 67-265)**

**À L'HONORABLE JUGE DANIEL DUMAIS DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE ROUYN-NORANDA, LES DEMANDEURS
EXPOSENT CE QUI SUIIT :**

1. Le 23 octobre 2023, les demandeurs ont déposé au dossier de la cour une demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants contre les défendeurs (ci-après la « **Demande d'autorisation** ») pour le compte de toutes les personnes formant le groupe ci-après :

Sous-groupe 1 :

Toutes les personnes ayant habité dans le QND (quartier Notre-Dame)* de la Ville de Rouyn-Noranda, à un moment ou l'autre depuis 1^{er} janvier 1991 et ayant subi ou subissant toujours un préjudice découlant de l'émission des contaminants toxiques et cancérigènes émanant de la Fonderie Horne.

Sous-groupe 2 :

Toutes les personnes ayant habité dans le périmètre d'urbanisation** de la Ville de Rouyn-Noranda (à l'exclusion du QND (quartier Notre-Dame)), à un moment ou l'autre depuis le 1^{er} janvier 1991 et ayant subi ou subissant toujours un préjudice découlant de l'émission des contaminants toxiques et cancérigènes émanant de la Fonderie Horne.

* *Voir Annexe A pour la liste des adresses civiques du QND (quartier Notre-Dame).*

** *Le périmètre d'urbanisation étant constitué de toutes les résidences ayant un code postal débutant par J9X.*

tel qu'il appert au dossier de la cour;

2. Par la présente demande, les demandeurs désirent obtenir la permission de modifier leur Demande d'autorisation selon le projet de Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants modifiée, dénoncé au soutien de la présente comme **pièce R-1**;
3. Les demandeurs désirent ajouter, préciser et corriger certains faits allégués dans la Demande d'autorisation afin de refléter les nouveaux éléments qui ont été portés à leur connaissance depuis son dépôt;
4. En particulier, les demandeurs ont appris que certains membres du sous-groupe 2, qui habitent pourtant Rouyn-Noranda, ont un code postal commençant par J9Y et non par J9X;
5. Les demandeurs ont également appris que la Direction de santé publique Abitibi-Témiscamingue, mentionnée à la Demande d'autorisation, est une entité distincte pour laquelle le PGQ ne peut agir, de sorte que des modifications étaient nécessaires dans la Demande d'autorisation pour distinguer ses gestes de ceux de la Santé publique et plus largement, de ceux du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour qui le PGQ agit;
6. De plus, les demandeurs souhaitent préciser la description des sous-groupes pour faire écho aux préoccupations des citoyens de Rouyn-Noranda quant à la possibilité de compenser des dommages corporels actuels ou futurs, ce que la Demande d'autorisation ne prévoit pas spécifiquement;
7. Les demandeurs souhaitent également ajouter des faits en lien avec le litige survenu depuis le dépôt de la Demande d'autorisation au dossier de la cour;
8. Les demandeurs souhaitent en profiter pour corriger quelques coquilles et imprécisions mineures;

9. La modification des sous-groupes et l'ajout de faits, pièces et précisions permettront au tribunal d'avoir un portrait complet de la problématique de la contamination générée par la Fonderie Horne et des reproches formulés à l'égard des défendeurs;
10. Les modifications proposées n'affectent d'aucune manière la théorie de la cause et aucune nouvelle demande ne résulte de ces modifications;
11. Sur le tout, les modifications proposées :
 - i. sont utiles et conformes aux intérêts de la justice;
 - ii. ne sont pas tardives et ne retardent pas le déroulement de l'instance;
 - iii. sont dans le meilleur intérêt des membres du groupe;
12. La modification d'un acte de procédure constitue la règle, même en matière d'action collective, alors que son refus par le tribunal demeure une exception;
13. En conséquence, les demandeurs demandent la permission au tribunal afin de pouvoir modifier la Demande d'autorisation selon le projet R-1;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente demande;

PERMETTRE aux demandeurs de modifier la Demande d'autorisation selon le projet soumis comme pièce R-1;

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

Québec, le 1^{er} mars 2024

Siskinds, Desmeules, Avocats

SISKINDS DESMEULES AVOCATS

(Me Karim Diallo)

(Me Caroline Perrault)

(Me Eloïsa Larochelle)

karim.diallo@siskinds.com

caroline.perrault@siskinds.com

eloisa.larochelle@siskinds.com

Avocats des demandeurs

43, rue de Buade, bureau 320

Québec (Québec) G1R 4A2

Téléphone : 418-694-2009

Télécopieur : 418-694-0281

Code d'impliqué permanent : BB-6852

Notification : notification@siskinds.com

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Eloïsa Larochelle, avocate exerçant ma profession au 43, rue de Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'une des avocates des demandeurs en la présente instance;
2. Tous les faits allégués à la présente demande sont vrais, au meilleur de ma connaissance.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ, à Québec, le 1^{er} mars 2024



ME ELOÏSA LAROCHELLE

DÉCLARÉE SOLENNELLEMENT DEVANT MOI, à Québec, le 1^{er} mars 2024



CHRISTINE BÉLAND (#177805)
Commissaire à l'assermentation
pour tous les districts judiciaires du Québec

AVIS DE PRÉSENTATION

À :

Me Michel Gagné
Me Sarah Woods
Me Gabrielle Baracat
McCarthy Tétrault, S.E.N.C., s.r.l.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, suite
2500
Montréal (Québec) H3B 0A2
Notification : notification@mccarthy.ca
Tél. : 514-397-4146
Fax : 514-875-6246
Avocats de Glencore Canada Corporation

Me Maryse Loranger
Me Stéphanie Garon
Me Maryse Ali
Me Aliona Bancila
Bernard, Roy (Justice – Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca
Téléphone : (514) 393-2336, poste 1496
Télécopieur : (514) 873-7074
Avocats du Procureur général du Québec

PRENEZ AVIS que la présente *Demande pour permission de modifier la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants* sera présentée devant la Cour supérieure du Palais de justice de Rouyn-Noranda, à une date, une heure et selon les modalités qui plairont à l'honorable Daniel Dumais, juge désigné pour entendre toutes les procédures relatives à ce dossier.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Québec, le 1^{er} mars 2024

Siskinds, Desmeules, Avocats

SISKINDS DESMEULES AVOCATS

(Me Karim Diallo)
(Me Caroline Perrault)
(Me Eloïsa Larochelle)
karim.diallo@siskinds.com
caroline.perrault@siskinds.com
eloisa.larochelle@siskinds.com
Avocats des demandeurs

43, rue de Buade, bureau 320
Québec (Québec) G1R 4A2
Téléphone : 418-694-2009
Télécopieur : 418-694-0281
Notification : notification@siskinds.com
Code d'impliqué permanent : BB-6852

Référence interne : 67-265

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Julie Fortier et Miguel Charlebois c. Glencore Canada Corporation et Procureur Général du Québec
Cour supérieure
District de Rouyn-Noranda

600-06-000001-234

EXPÉDITEUR

Christine Béland, adjointe de Me Caroline Perrault
Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskinds.com

DESTINATAIRE

Mes Michel Gagné, Sarah Woods, Gabrielle Baracat
McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1000, rue De la Gauchetière Ouest, Suite MZ400, Montréal (Québec) H3B 0A2
5143974100
notification@mccarthy.ca

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 01 mars 2024
Heure : 15:35 HNE
État de l'envoi : Notifié
Nature du(des) document(s) : Demande pour permission de modifier la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants, Inventaire de pièce, pièce R-1

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom	Clé de validation
Demande_pour_permission_de_modifier_la_demande_pour_obtenir_lautorisation_dexercer_une_action_collective_et_pour_obtenir_le_statut_de_representants.pdf	1b00951ef6740ac96a071f17e0a48d28
Inventaire_de_pice_au_soutien_de_la_Demande_pour_permission_de_modifier_la_Demande_en_autorisation_dexercer_une_action_collective_et_pour_obtenir_le_statut_de_representants.pdf	0918f11bf4457837018ff34067940d8f
R-1_Demande_pour_obtenir_lautorisation_dexercer_une_action_collective_et_pour_obtenir_le_statut_de_representants_MODIFIE_Art._571_et_ss_C.p.c..pdf	65a65b18f142600cf90b94ec5e7a853c

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-265

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Julie Fortier et Miguel Charlebois c. Glencore Canada Corporation et Procureur Général du Québec

600-06-000001-234

Cour supérieure

District de Rouyn-Noranda

EXPÉDITEUR

Christine Béland, adjointe de Me Caroline Perrault
Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskinds.com

DESTINATAIRE

Mes Maryse Loranger, Stéphanie Garon, Maryse Ali, Aliona Bancila
Bernard Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00, Montréal (Québec) H2Y 1B6
514-393-2336
bernardroy@justice.gouv.qc.ca

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 01 mars 2024

Heure : 15:35 HNE

État de l'envoi : Notifié

Nature du(des) document(s) : Demande pour permission de modifier la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants, Inventaire de pièce, pièce R-1

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande_pour_permission_de_modifier_la_demande_pour_obtenir_lautorisation_dexercer_une_ 1b00951ef6740ac96a071f17e0a48d28
action_collective_et_pour_obtenir_le_statut_de_representants.pdf

Inventaire_de_pice_au_soutien_de_la_Demande_pour_permission_de_modifier_la_Demande_en 0918f11bf4457837018ff34067940d8f
_autorisation_dexercer_une_action_collective_et_pour_obtenir_le_statut_de_representants.pdf

R- 65a65b18f142600cf90b94ec5e7a853c

1_Demande_pour_obtenir_lautorisation_dexercer_une_action_collective_et_pour_obtenir_le_stat
ut_de_representants_MODIFIE_Art._571_et_ss_C.p.c..pdf

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROUYN-NORANDA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

NO :

JULIE FORTIER
et
MIGUEL CHARLEBOIS
Demandeurs

c.

GLENCORE CANADA CORPORATION
et
PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (ès
qualité de représentant du ministère de
l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des
Parcs et de représentant du ministère de la Santé
et des Services sociaux)
Défendeurs

DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER
LA DEMANDE POUR OBTENIR
L'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION
COLLECTIVE ET POUR OBTENIR LE STATUT
DE REPRÉSENTANTS

BB-6852 Casier 15
Me Karim Diallo N/D : 67-265
Me Caroline Perrault
Me Eloïsa Larochelle

SISKINDS DESMEULES | Avocats s.e.n.c.r.l.
43, rue de Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
TÉLÉPHONE 418-694-2009 (Sans frais 1-877-735-3542)
TÉLÉCOPIEUR 418-694-0281
NOTIFICATION notification@siskinds.com
SISKINDS.com/qc